Liste des documents admissions

Documents à fournir :

1. Formulaire d'inscription

2. **a)** Rapports de pratique professionnelle préalable du/de la candidat·e
   et de l'employeur, transmis ensemble *(si en cours : peut être transmis ultérieurement)*

   b) En cas de demande de formation en 2 ans avec CFC d'ASE ou de formation raccourcie :
   certificat(s) de travail

3. Curriculum vitæ, **avec photo**

4. Lettre de motivation mettant en évidence les liens entre vos :

   - éléments biographiques significatifs
   - motivations pour le métier
   - représentation personnelle de la profession
   - Cette lettre doit compter 2 à 3 pages.

5. **a)** Titre ·s de formation obtenu ·s *(secondaire II ou autre titre jugé équivalent ou supérieur)* **avec notes**

   b) En cas de demande de formation en 2 ans avec CFC d'ASE :
   CFC (*si formation en cours : dernier bulletin de notes)*

6. Attestations et certificats de travail des activités professionnelles mentionnées dans le CV

7. Pièce d'identité *(CH)* ou permis de séjour

8. Extrait casier judiciaire datant de moins de 3 mois

9. Justificatif de paiement effectué du financement de l'admission *(CHF 350.-)*

10. Formulaire de coordonnées pour l'établissement du contrat tripartite de formation
    (si non disponible, peut être transmis ultérieurement)

11. Contrat de travail entre 50 et 70% ou promesse d'engagement/adaptation du contrat par l'institution
    (si non disponible, peut être transmis ultérieurement)

12. En cas de demande de validation d'acquis pour une formation 2ans/VAE : un dossier de pièces justificatives argumenté

    Seuls les dossiers transmis en **un seul document PDF dans l'ordre ci-dessus** sont traités.
    Si votre dossier est conforme, une convocation aux tests d'admission vous est envoyée.

    Une fois les tests d'admissions réussis :
    Toutes les pièces manquantes (pt : 1-12) au premier envoi doivent être transmises en une fois.
    Le contrat tripartite de formation **sera alors établi par nos soins** pour signature par l'institution employeur, le/la candidat·e et l'ESSIL.

Aucune réservation n'est possible. Les étudiants·tes sont admis·es dans la mesure des places disponibles.